



LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE GARDE EN CRECHE

Vous faites une demande de place dans une crèche

Pour que votre dossier soit étudié en commission d'attribution des places, vous devez nous transmettre les justificatifs suivants :

- ▶ Extrait d'acte de naissance de l'enfant ou livret de famille,
- ▶ L'attestation de paiement Caf de moins de 3 mois,
- ▶ Justificatif de domicile :
 - Facture EDF, facture GDF, quittance de loyer de moins de 3 mois
 - Ou déclaration sur l'honneur d'hébergement (l'hébergeant rédige l'attestation sur l'honneur de l'hébergé & qu'il fournisse également un justificatif de domicile),
- ▶ Justificatif d'activité des deux parents ou du parent unique :
 - **Pour les CDI et CDD** : contrat de travail + 2 derniers bulletins de salaire,
 - **Pour les personnes en congé parental** : fournir l'attestation de l'employeur de reprise d'activité,
 - **Pour les commerçants, artisans, entrepreneurs et professions libérales** : extrait du registre KBIS ou document équivalent attestant de l'activité
 - **Pour les formations ou les études** : un certificat d'inscription et le planning,
 - **Pour les demandeurs d'emploi** : un justificatif de France Travail,
 - **Pour une reprise d'activité à venir** : une promesse d'embauche datée et signée par votre futur employeur,
- ▶ Le cas échéant, le certificat attestant d'un handicap, invalidité ou maladie grave,
- ▶ Le document « Synthèse de votre demande de garde »,

IMPORTANT

Seuls les dossiers complets seront traités en commission d'attribution des places,

Toute demande de changement d'établissement ou d'horaire fera l'objet d'une nouvelle demande de garde en commission d'attribution,

La commission d'attribution des places pourra vous proposer un accueil dans une autre crèche de la Ville, dans la limite des places disponibles,

La décision de la commission vous sera adressée par mail.

Le nombre de places d'accueil en EAJE étant limité, nous vous invitons dans l'attente de la décision de la commission, **à poursuivre votre recherche vers d'autres solutions de garde.**

Merci de bien vouloir transmettre ces documents avant le
Annexe 4 au règlement d'attribution des places en EAJE